

Journal du Cultivateur,

ET

PROCÉDÉS

DU

BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. III., No. 10, MONTRÉAL, FÉVRIER, 1856.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. 6d. PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous avons pris la liberté d'adresser à chaque Secrétaire des différentes Sociétés locales plusieurs copies du journal, pour les derniers et le présent mois, et nous leur serons très obligé s'ils veulent bien les faire circuler dans leur voisinage respectif, dans le but d'obtenir une grande addition à la liste. Quand le propriétaire entreprit de faire sortir le *Journal du Cultivateur* pour le bas prix d'abonnement auquel il est, il fut induit à le faire par la considération qu'il y avait une grande organisation par toute la Province, de Sociétés d'Agriculture, dont les officiers seraient sans doute leurs plus grands efforts pour lui donner une grande circulation, et qui en outre lui fourniraient des correspondances locales sur les récoltes, le mode de culture, les procédés des Expositions Agricoles, etc. Dans ces deux cas il a été bien désappointé, car à quelques exceptions près, il n'a rencontré aucune aide des Sociétés locales. On n'a pas eu non plus de considération envers celui qui le publiait pour les annonces. Il fut porté à croire au commencement de l'entreprise que son seul profit viendrait de la publication des particularités des Expositions locales, assemblées de Sociétés, etc.; mais seulement un petit nombre a averti au long, quelques-uns ont envoyé de courtes notices, dont la charge est si minime que quelquefois elle ne paie pas le trouble et la dépense pour la collecter, tandis que dans la majorité des cas, les Expositions ont été tenues sans avertissement

aucun dans le journal, quoique l'Acte du Parlement ordonne de le faire. Pour améliorer l'état du journal, et le rendre plus utile au corps agricole, le Propriétaire suggérerait respectueusement:—

1o. Que les différentes Sociétés locales souscrivent pour un certain nombre de copies et les distribuent entre les membres. Où l'on souscrit à 50 copies, pour lesquelles on paiera d'avance, le prix sera de £5, ou à raison de 2s chaque copie.

2o. Que les procédés au long des différentes expositions locales soient ci-après publiés dans le journal suivant l'Acte du Parlement.

3o. Que les Présidents, les Secrétaires et autres amis de l'Agriculture communiquent des informations intéressantes pour être publiées dans le journal. Le grand secret du succès qui a accompagné de semblables publications dans les autres pays, se trouve dans le fait que l'Editeur est assisté par un corps nombreux de correspondants intelligents, dont les communications, venant pour la plus grande partie de ceux qui sont pratiquement engagés dans l'Agriculture, donnent de la variété et de l'intérêt au journal.

A moins que la liste de souscription au journal ne s'augmente de beaucoup durant les mois de février et mars le Propriétaire sera nécessairement obligé de le discontinuer à la fin du présent volume.

—:—

L'EMPEREUR DES FRANÇAIS.—EXPÉRIENCES SUR LA FLEUR.

L'Empereur Napoléon III, qui s'est dans plusieurs occasions montré homme extraordinaire, conçut l'idée qu'il serait possible de

presser la fleur pour en diminuer le volume et par là en faciliter le transport, sans affecter la qualité. En juillet 1853, on en fit l'expérience à la suggestion de l'Empereur, et dans le but de faire l'épreuve de ses vues. On trouva que la fleur soumise à la pression hydraulique de trois cents tonneaux, diminua 25 par cent en volume, et après un examen et une analyse on trouva qu'elle avait conservé toutes ses propriétés. La fleur soumise à la pression hydraulique fut alors mise dans des boîtes de zinc hermétiquement cirées. En même temps on mit d'autre fleur du même blé, mais qui n'avait pas été pressée, dans des boîtes semblables et cirées de la même manière. Dans le mois d'octobre suivant plusieurs de ces boîtes, contenant cette fleur, furent ouvertes et examinées, et on décida que celle qui avait été pressée était la meilleure. Dans le mois d'octobre 1854, on fit un nouvel examen et on eut un semblable résultat. On fit alors du pain des deux sortes de fleur. La fleur pressée fit le pain le meilleur et le plus léger. Dans le mois de mars 1855, on ouvrit d'autres boîtes de zinc, et après un examen on trouva que la fleur qui n'avait pas été pressée était moisie, tandis que la fleur pressée était douce et avait conservé ses excellentes qualités. On en fit du pain et il y eut une différence bien marquée.

L'Empereur ordonna que des expériences fussent faites sur la mer comme sur la terre. Des hommes de guerre doivent en prendre des deux sortes et voyager sur la mer dans des climats froids et chauds, et on fera l'examen de l'influence du climat et de l'air saisi sur chacune.